

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 14 février 2023, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGININ, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Didier BERREZ, Lauriane DAVID, Pierre GRANDCLEMENT, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

Excusés : Benoit COLIN pouvoir à Eddy LUSSIANA

Le secrétariat a été assuré par : Nathalie SAULNIER

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 18	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Représentation au Conseil d'Administration de l'association Festival Idéklic

- Vu la délibération n°2020-24 du 19 juin 2020 déterminant les représentations dans certains organismes, dont l'association Festival international pour l'Enfant Idéklic ;
- Vu la démission de Mme Cindy PERY en date du 19 octobre 2022 de son mandat de conseillère municipale,
- Considérant que Mme Cindy PERY représentait le conseil municipal au sein du conseil d'administration de cette association ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DECIDE** de désigner Mme Sophie CAPELLI au Conseil d'administration de l'association Festival International pour l'Enfant – Idéklic.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance



Le Maire
Grégoire LONG

